

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 14 (1988)

Heft: 3

Vorwort: Editorial

Autor: Vuille, Michel / Buchmann, Marlis / Gros, Dominique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Michel Vuille ^{*}, *Marlis Buchmann* ^{**}, *Dominique Gros* ^{***} &
Pierre-Yves Troutot ^{*}

1. Faire connaissance

A l'heure actuelle, dans nos sociétés... on ne demande plus à une femme pourquoi elle travaille "à l'extérieur", mais on l'interroge sur le tour de force qui consiste pour elle à concilier au quotidien, les exigences de sa vie professionnelle avec celles de sa vie familiale.

A l'heure actuelle, dans nos sociétés... on sait peu de choses sur les sociologues (ou autres diplômés en sciences sociales) qui travaillent "à l'extérieur" et encore moins sans doute sur le tour de force qui consiste pour eux à concilier au quotidien les exigences de leur science avec celles de l'action. Car, en sortant de l'université qui les forme à la monodisciplinarité, ces monothéistes sont immédiatement et nécessairement immersés dans le monde de la pluridisciplinarité : en permanence d'autres acteurs, d'autres logiques, la cohabitation, la négociation de son statut, la défense du regard sociologique, la fabrication de son espace d'autonomie...

Au début des années 70, P. Heintz notait à juste titre que la Suisse était une "black box" sociologique ! Cette formule - maintes fois reprise - ne vaut-elle pas aujourd'hui encore pour les nombreux sociologues qui sont professionnellement engagés hors de la serre protégée des instituts universitaires de sociologie ?

Cette méconnaissance des lieux de la "diaspora sociologique" en Suisse, nous a incités à consacrer un numéro spécial de la Revue à LA RECHERCHE EN ACTION.

D'une part pour réaliser un tour d'horizon sur ce qui se pense, se fait, se dit, se diffuse et s'évalue aujourd'hui dans divers milieux (*santé publique, psychiatrie, travail social, counseling, prévoyance sociale, immigration, formation des adultes, planification sociale, instruction publique, etc.*) - milieux où la sociologie a sûrement plus de chance d'être agréée lorsqu'elle se présente avec le charme discret de la personne invitée qui peut rendre service ! - en don-

* Service de la recherche sociologique, Rue du 31 décembre 8 - CH 1207 Genève.

** Soziologisches Institut der Universität Zürich, Birchstrasse 95 - CH 8050 Zürich.

*** IPSO, Rue Saint-Joseph 8 - CH 1227 Carouge.

nant en premier lieu la parole à des chercheurs impliqués dans des pratiques d'intervention.

D'autre part, pour tenter de saisir des similitudes et des différences majeures entre la recherche-intervention et des démarches moins directement branchées sur l'action sociale.

2. Réguler en connaissance de cause

Le souci de bien cerner l'actualité des pratiques d'intervention dans les sciences sociales en Suisse a toujours été associé dans notre esprit à l'idée de transparence ou au moins à celle de prise de distance par rapport à l'expérience. Dès le "calling for papers", nous avons donc fait part de ce souhait aux auteurs potentiels en leur suggérant d'être attentifs à des questions de ce type :

- 1) entre sociologues et autres acteurs, comment les enjeux socio-politiques et les conditions institutionnelles de la production scientifique sont-ils négociés dans le cadre de la recherche en action ?
- 2) comment les partenaires directs gèrent-ils la confrontation de leurs intérêts, statuts et points de vue pour qu'elle devienne coopération effective entre les uns et les autres ?
- 3) en admettant que la recherche-intervention vise entre autres à transformer certains aspects des réalités dont elle traite, comment articuler la raison analytique qui guide le travail de recherche avec la raison pratique ou politique à l'origine de la demande des partenaires ?

Le fil de notre questionnement était, on le voit en accusant le trait, mélangé à quelques réminiscences d'une sociologie en mouvement visant en particulier la démocratisation des sciences de l'homme à travers la transformation des règles du jeu de la production scientifique... (A propos de la "recherche engagée" ou "militante", cf. infra).

Si les sociologues dont les articles sont publiés ici sont parfaitement conscients des enjeux (des avantages et des limites) liés à la recherche en action, ils ne les situent plus, sauf exception, sur un plan socio-politique, mais - professionnalisation oblige ! - dans les termes plus réalistes d'une orientation régulatrice, d'une option d'aide au fonctionnement :

OBSERVER - ANALYSER, EVALUER - REGULER !

En outre, pour dire leur position "à liberté et à responsabilité limitées" dans les systèmes mixtes où ils sont engagés, certains parmi ces auteurs empruntent explicitement leurs expressions à la sociologie de la marginalité (à Park, Simmel ou Barel lorsque ces maîtres de la dialectique parlent de "l'hybride culturel" ou de "l'être entre deux mondes contradictoires") : extrater-

reste sur le terrain, observateur entre deux univers, étranger de passage, homme/femme sur le seuil de la maison des sciences appliquées, etc.

Le chercheur en action n'est-il pas en effet ce marginal qu'en d'autres lieux on appelle un agent double ? Agent double qui, bien entendu, profite et pâtit à la fois de sa situation duale, de son double marché...

3. Deux ou plusieurs modes de production des connaissances ?

Dans les sciences sociales, on oppose couramment et schématiquement la recherche fondamentale à la recherche orientée vers l'action sociale. Comme toute distinction tranchée, elle polarise notre vision des choses. Le contraste ainsi créé n'est toutefois pas qu'une vue de l'esprit, il correspond bel et bien à des situations institutionnelles et professionnelles connues. Il est vrai aussi que des "lieux mixtes" existent et que par rapport à eux notre propos sera plus nuancé !

La recherche fondamentale s'inscrit dans la tradition académique et procède d'une "économie cumulative". Le chercheur universitaire choisit en effet souverainement son domaine d'activité en fonction de la pertinence des enjeux scientifiques. Il contribue par son travail à produire du savoir cumulé. Pour cela, il coopère avec ses collègues de la "communauté scientifique" en même temps qu'il entre en concurrence avec eux (pour l'obtention de ressources matérielles et symboliques).

Dans l'espace universitaire - milieu restreint de type corporatiste -, on peut repérer au moins trois règles partagées qui orientent le travail de recherche :

1) *La règle de la généralisation théorique.*

Les savoirs produits - et donc les questions de recherche abordées - doivent nécessairement avoir une portée explicative qui aille au-delà des analyses localisées. L'abstraction et la généralisation sont les conditions fondamentales de la production d'une "plus-value scientifique".

2) *La règle de l'explicitation méthodologique ou l'importance du discours de la méthode.*

Etre chercheur ce n'est pas seulement produire de la connaissance abstraite cumulable, c'est aussi rendre compte des procédures suivies pour construire cette connaissance. Cette règle est d'autant plus acceptée que l'explicitation méthodologique s'exprime le plus souvent à travers des modes de faire légitimés au sein de la communauté scientifique.

3) *La règle de la distanciation épistémologique.*

Pour produire du savoir, le chercheur doit rompre avec le discours du sens commun. Il doit reconstruire son objet et l'imposer en partie contre des représentations socialement construites. De fait le chercheur doit se protéger des influences multiples et souvent "inconciliables" de la raison pratique et des exigences "contradictoires" de l'action. D'où l'isolement relatif de l'université par rapport aux enjeux de la société politique. Dans la tradition académique, le sociologue n'est pas et ne doit pas être un ingénieur du social. Sa mission est en priorité de mettre à jour les processus qui sous-tendent les phénomènes de société. Aux praticiens ensuite de s'inspirer des connaissances publiées pour faire leur travail de gestion des problèmes de la vie en société.

A l'opposé, la recherche appliquée est sensée répondre aux exigences de l'action. On pense alors à la recherche-diagnostic, à la recherche-évaluation, à la recherche-formation, etc.

De nombreux chercheurs sont aujourd'hui amenés à pratiquer leur métier en marge de l'institution académique qui les a formés. Salariés ou fonctionnaires attachés à des administrations publiques ou à des organisations à finalités non scientifiques, ces professionnels sont conduits à mettre en œuvre leurs compétences dans le cadre d'une définition fonctionnelle de la recherche, directement orientée par les jeux et les enjeux de la pratique.

Les besoins de l'institution délimitent les frontières et la pertinence des objets d'étude. Le mandat social négocié ou imposé est attaché aux intérêts des décideurs ou des commanditaires (hiérarchie ou groupes d'intérêt internes). Il ne s'agit plus d'une recherche cumulative visant à la production d'une plus-value scientifique, mais, comme nous l'avons déjà relevé, d'une recherche "régulatrice". L'autonomie du chercheur est donc largement conditionnée par les stratégies de légitimation et de reconnaissance propres à son organisation.

A l'exception de la méthodologie, les règles qui orientent et légitiment la recherche savante fonctionnent en effet plutôt mal dans les contextes non académiques.

4. Reconnaissance du contenu de ce numéro spécial

Les contributions présentées ici donnent un aperçu de la grande diversité des pratiques professionnelles dans lesquelles sont engagés les sociologues en Suisse.

Leurs activités se déroulent dans des domaines aussi divers que :

- départements universitaires de formation des adultes (Finger), de psychiatrie (Meyer-Fehr, Rüst),

- écoles de formation des travailleurs sociaux (Staub-Bernasconi),
- administrations cantonales ou régies fédérales (Binder, Wüthrich),
- instituts de recherche rattachés aux départements de l'instruction publique (Perrenoud, Perret),
- agences privées de consultation et d'enquêtes (Blancpain et al., Gerheuser, Schmid),
- associations de chercheurs (Bolzmann et al.).

En lien avec chacun de ces champs d'action, les approches et les contenus de la pratique sociologique varient considérablement. Mais, malgré leur diversité et l'éventail des questions abordées, les douze contributions réunies dans ce numéro se rejoignent néanmoins sur plusieurs points.

Nous présentons brièvement quelques thèmes communs à tout ou partie des textes, de sorte que le lecteur possède une vue d'ensemble de ce volume.

1. La définition du travail du sociologue

Dans plusieurs contributions, ce thème est abordé : définition plus ou moins problématique parce qu'elle s'inscrit dans un contexte institutionnel peu réceptif à l'approche sociologique en tant que telle ou parce que la perspective dominante de l'action dans l'organisation est radicalement différente de celle valorisée et défendue par le ou les sociologues.

Ces conditions structurelles impliquent que les divers partenaires négocient régulièrement les termes de leur collaboration, certains d'entre eux à partir d'un statut dominant, d'autres adoptant la stratégie d'individus ou de groupes minoritaires.

En mettant l'accent sur les problèmes de la recherche interdisciplinaire - dans le cas particulier entre médecins et sociologues -, Meyer-Fehr présente en premier lieu les causes institutionnelles qui relèguent souvent les sciences sociales dans une position secondaire. Partant, il réfléchit aux conditions d'une coopération effective entre chercheurs compte tenu de deux obstacles importants :

- a) la différence de statut, associée à la hiérarchie des disciplines scientifiques et
- b) la différence d'approche épistémologique.

Binder aborde aussi les questions touchant à l'inégale importance attribuée à diverses orientations dans l'administration publique (secteur de la santé). La rationalité économique et le cadre juridique constituent ici les référentiels dominants. Dans une telle situation, il est difficile pour les sociolo-

gues d'intégrer certaines connaissances des sciences sociales dans les démarches d'évaluation - qui sont pourtant leur pain quotidien !

Un constat est à l'origine de la réflexion de Rüst : les attentes des autres professionnels à l'égard du rôle des sociologues qui travaillent dans les services psychiatriques sont la plupart du temps floues, indéterminées. Mais, cette indétermination ne constitue pas nécessairement un handicap. A condition, bien entendu, que le sociologue soit conscient de ses marges de liberté et qu'il les utilise en particulier pour produire de l'innovation.

Les auteurs des trois contributions précédentes révèlent que dans les milieux dont ils nous entretiennent, la sociologie occupe une position basse. A l'inverse, Staub-Bernasconi montre qu'une science du travail social n'existe pas et elle attribue ce manque aux stratégies des sciences sociales qui, avec succès, contestent le statut scientifique aux connaissances produites par l'action sociale. En empruntant les concepts de "capital" et de "violence symbolique" à Bourdieu, elle indique comment "l'aristocratie du système éducatif" maintient des distances entre les sciences sociales établies et "les savoirs du social".

2. Les rapports entre les pratiques d'intervention et les actions de formation.

Quatre auteurs s'intéressent à ce thème.

Dans l'école, les recherches en action peuvent contribuer à l'évaluation des moyens ou des situations d'enseignement, à des fins correctrices. Perrenoud note que pour être possible en milieu scolaire l'intervention du sociologue doit être orientée par un projet et s'inscrire dans une dynamique de changement.

Perret relève pour sa part que le couple "observer-réguler" se trouve précisément au cœur de toute recherche évaluative portant sur l'innovation pédagogique.

Ces deux auteurs pointent en outre l'importance de la relative extériorité du chercheur - elle est à leurs yeux une des conditions indispensables à la crédibilité de la démarche.

C'est un autre type de pratique formatrice dont rend compte Finger, celui de l'éducation des adultes. Dans ce secteur universitaire, la recherche-formation est présentée comme une "approche spécifique d'intervention sociale" visant à transformer les rapports que des acteurs entretiennent avec l'institution dans laquelle ils sont engagés - les formateurs travaillant ici en interaction avec les étudiants sur la totalité de la vie vécue par ces derniers.

La volonté de contribuer à éclairer directement la scène sur laquelle plusieurs acteurs jouent leur rôle - acteurs qui la plupart du temps n'en possèdent évidemment pas une vue d'ensemble -, nous la trouvons également présente chez Bolzmann et al. Réunis en association, ces sociologues analysent

l'intérêt et les limites d'une collaboration étendue entre acteurs et intervenants, c'est-à-dire qui ne se restreint pas à quelques contacts au cours du travail sur le terrain. Ils indiquent en particulier comment l'usage d'un dispositif simple mais original - la mise en place d'un réseau de communication triadique - renforce l'efficacité et l'objectivation de la recherche en action.

3. L'application du savoir sociologique à la résolution de problèmes concrets

C'est un autre thème auquel s'attachent plusieurs auteurs. Gerheuser souligne que les attentes des commanditaires et des partenaires visent souvent des résultats spécifiques et des recommandations précises. Force est donc pour le sociologue de mettre à disposition des connaissances applicables et des conclusions non équivoques.

Pour Schmid, le sociologue en action doit aussi être capable de garantir certaines qualités à ses recherches : rapidité, concentration sur l'essentiel, planification et direction rigoureuses du projet, clarté dans les énoncés et sens de la synthèse. A cet égard notamment, plusieurs contributeurs constatent que les études de sociologie préparent mal à ce genre de compétences.

Blancpain et al. soulignent cependant la nécessité - pour les instituts de recherche sociale privés - de préserver une qualité de travail supérieure à celle adoptée par les spécialistes des études de marché et de sondages d'opinion. Nécessité impliquant, au-delà de l'engagement de personnes compétentes, la mobilisation de leurs capacités créatrices.

Directeur de la CNA, Wüthrich aborde la question de l'utilité du savoir sociologique dans son travail quotidien. Définissant son activité essentiellement comme une fonction de management, il emprunte donc aux sciences sociales des références classiques aux domaines de la communication et de la circulation de l'information.

5. Reconnaissance de la (nouvelle) sociologie en action ?

Le contenu de ce numéro spécial témoigne d'un changement profond dans la perception et la compréhension des pratiques d'intervention. De militantes, elles ont - grossso modo en deux décennies - acquis le label de la professionnalité. Certes, un ou deux auteurs font encore ici ou là référence à la "sociologie engagée" et à ses classiques, mais sans nostalgie et presque anecdotiquement.

A l'orée des années '90, l'enjeu majeur n'est sans doute plus de *convaincre* (du bien-fondé, du sérieux et de l'utilité... de la sociologie en action), mais *d'évaluer* précisément l'impact et les implications des pratiques d'intervention dans divers champs professionnels et, plus loin, de questionner les rapports

entre la recherche fondamentale et la recherche orientée vers l'action sociale.

Cette évolution exprime en réalité un double mouvement. D'une part, l'extension et la diversification des débouchés hors université à laquelle ont contribué des cohortes nombreuses de diplômés en sciences sociales. D'autre part, la découverte progressive faite par certains employeurs que les compétences professionnelles acquises par les porteurs de tels diplômes peuvent présenter un intérêt pour leur entreprise, notamment dans les domaines de la communication, de la planification, de la gestion et de l'évaluation.

Est-ce dire que nous avons assisté ces dernières années au rapprochement des univers de la formation et de la pratique sociologiques en particulier dans le champ de la recherche en action ?

Sans doute cette question méritera-t-elle d'être creusée ! Pour l'heure, nous nous limiterons à mentionner quelques indices allant dans le sens d'une réponse affirmative et d'une opposition moins tranchée entre recherche fondamentale et recherche orientée vers l'action.

Si un lien entre facultés et lieux de pratiques s'est développé, il résulte de trois grandes catégories de facteurs :

- 1) pour accroître leurs chances de construire des carrières extra-universitaires intéressantes, nombre de chercheurs en action complètent leur formation de base par de la *formation permanente* suivie en grande partie à l'université,
- 2) dans le même ordre d'idées, *certaines facultés ont ouvert leurs portes à des praticiens* qui n'ont pas suivi la filière normale des études secondaires préparant à l'université (enseignants primaires, travailleurs du secteur médico-social, etc.) ; dès lors, les professeurs sont amenés à associer dans leurs cours et séminaires, dans la fabrication des mémoires de licence ou des thèses, ainsi que dans leurs projets de recherche des connaissances théoriques et pratiques (attentes, projets et démarches "mixtes"),
- 3) sur le plan institutionnel ou des personnes, *certaines lieux de recherche en action se situent "à cheval" entre l'université et leurs terrains d'intervention.*

Seraient donc à analyser, dans une étude plus fouillée,

- *les espaces d'autonomie sociologiques* conquis par des diplômés en sciences sociales dans certains secteurs de la recherche en action (à titre individuel ou collectif),
- *les représentations sociales* de la sociologie qui ont cours aujourd'hui dans certains milieux (secteurs industriels et post-modernes, privés et publics),

- *les emprunts et les apports actuels et possibles entre la recherche fondamentale et la recherche orientée vers l'action.*

Par la diffusion des textes de ce numéro spécial, nous souhaitons que des options et des pratiques de recherche encore mal connues soient mises en discussion, qu'une auto-réflexion se fasse dans les milieux de la recherche en action et, plus loin, qu'une reconnaissance mutuelle se développe en particulier à partir de positions professionnelles et de situations institutionnelles enfin visibilisées !

Afin de lancer le débat au sujet des jeux et des enjeux (d'ordre politique, scientifique, analytique et pratique) liés à la recherche en action, nous avons souhaité qu'une lecture critique des articles de ce numéro complète le dossier. K. Ley et R. Levy ont accepté d'entrer dans ce dialogue, en nous livrant dans un délai très court leurs réactions et réflexions. Nous les remercions vivement de leur précieuse contribution !

QUELQUES REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUTINET Jean-Pierre (1985) (ed), *Du discours à l'action : les sciences sociales s'interrogent sur elles-mêmes*, L'Harmattan, Paris.
- CLARK A.W. (1976) (ed), *Experimenting with Organizational Life : The Action Research Approach*, Plenum Press, New York/London.
- DUBOST Jean (1987), *L'intervention psychosociologique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- HESS Rémi (1981), *La sociologie d'intervention*, Presses Universitaires de France, Paris.
- HUGON Marie-Anne & SEIBEL Claude (1988) (eds), *Recherches impliquées, recherches action : le cas de l'éducation*, De Boeck Université, Bruxelles.
- HURRELMANN Klaus, KAUFMANN Franz-Xaver & LOESEL Friedrich (1987) (eds), *Social Intervention : Potential and Constraints*, Walter de Gruyter, Berlin/New York.
- MARTIN D. & ROYER P. (1987) (eds), *L'intervention institutionnelle en travail social*, L'Harmattan, Paris.
- MOSER Heinz et al. (1978) (eds), *Internationale Aspekte der Aktionsforschung*, Kösel Verlag, München.

QUELQUES ARTICLES...

- FALS BORDA Orlando (1987), "The Application of Participatory Action-Research in Latin America", *International Sociology*, Vol. 2, No 4, pp. 329-347.
- SUSMAN G.I. & EVERED R.D. (1978), "An Assessment of the Scientific Merits of Action Research", *Administrative Science Quarterly*, Vol. 23, No 4, pp. 582-603.
- TOWN S.W. (1973), "Action Research and Social Policy : Some Recent British Experience", *Sociological Review*, Vol. 21, No 4, pp. 573-598.
- VAN TRIER Walter E. (1980), "Actualités bibliographiques : la recherche-action", *Déviance et Société*, Vol. 4, No 2, pp. 179-193.

